

# Legault soumet son nouveau parti au DGE

PAUL JOURNET  
ET DENIS LESSARD

QUÉBEC — François Legault est impatient de sauter sur la patinoire. Officiellement, ce n'est que le lundi 14 novembre que le cofondateur de la Coalition pour l'avenir du Québec (CAQ) annoncera son intention de créer un nouveau parti politique. Mais il déposera aujourd'hui une demande officielle au Directeur général des élections (DGE) pour créer son nouveau parti, a confirmé à *La Presse* son porte-parole, Jean-François Del Torchio.

Le nom n'a pas encore été choisi. Ce ne sera pas celui de son mouvement, la Coalition pour l'avenir du Québec (CAQ). Mais selon nos informations, le nom devrait conserver l'étiquette de

Coalition. On n'a pas l'intention de lui accoler « démocratique » ou quoi que ce soit qui rappellerait l'ADQ.

Pour créer un parti, il faut envoyer au DGE une liste d'un minimum de 100 militants, qui sont par la suite contactés par voie postale par le DGE. « Il faut ensuite que 100 lettres signées nous soient retournées », explique Denis Dion, porte-parole du DGE.

Afin d'accélérer les procédures, M. Legault demandera aux militants de se rendre physiquement dans les bureaux du DGE pour signer et déposer ces lettres. Lors de la conférence de presse prévue à Québec le 14 novembre, M. Legault risque donc, non pas d'annoncer son intention, mais plutôt la création de son nouveau parti.

L'ex-ministre péquiste ne présentera pas de candidat lors de l'élection partielle de Bonaventure si celle-ci se déroule avant Noël, comme le veut la rumeur. Il a toutefois un avantage financier à créer un parti le plus rapidement possible. En vertu de la loi, M. Legault ne pourra transférer l'argent de la CAQ, un organisme sans but lucratif, à son nouveau parti politique.

## Pas encore d'aile parlementaire

Il doit aussi attendre que le parti soit créé avant de solliciter des dons, plafonnés à 1000 \$ par année par citoyen. Il ne lui reste donc que quelques semaines pour profiter des avantages fiscaux de l'année 2011. En 2012, il devra garnir sa caisse

en vue des prochaines élections générales.

Le 14 novembre ne sera pas le moment d'annoncer les noms d'éventuels candidats ou d'un regroupement avec l'aile parlementaire de l'ADQ. Des discussions ont lieu entre l'entourage de M. Legault et Deltell, mais les deux chefs ne se sont pas parlé depuis un bon moment. L'exécutif de l'ADQ tiendra une réunion au début de la semaine prochaine. M. Deltell doit y faire rapport de l'état d'avancement des discussions.

D'autres discussions seront nécessaires et on ne prévoit pas qu'un seul député s'affiche avant les Fêtes comme représentant du parti de François Legault. Pas question non plus de « dépecer l'ADQ », nous indique-t-on. Les discussions qui auront lieu avec Gérard Deltell porteront sur la base d'une adhésion des quatre députés du parti.

Par la suite, on verra pour les indépendants et ex-adéquistes Éric Caïre et Marc Picard, ainsi que l'ex-péquiste Benoit Charette. Il n'y a pas de plan pour que M. Legault prenne le siège d'un député qui se désisterait pour lui laisser une chance d'entrer à l'Assemblée nationale.

La fusion avec l'ADQ est intéressante sur le plan financier. Le parti a une dette de 600 000 \$, mais le nombre de voix obtenues aux élections de 2008 lui vaut un remboursement de 700 000 \$ par année du DGE.